

LIVRET D'ACCUEIL 2025

CONSTRUISONS ENSEMBLE VOTRE TRAVAIL !



SOMMAIRE

BIENVENUE: LE MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

I - PRESENTATION D'ENVERGURE

1. Historique
2. Nos valeurs
3. Nos missions
4. Nos engagements Qualité & Certification
5. Nos engagements envers l'accueil en formation des personnes en situation de handicap
6. Nos équipes pédagogiques dédiées et nos formateurs

II – MES DOCUMENTS

1. Règlement intérieur
2. Mémo : Que faire en cas d'absence
3. Charte en faveur de l'environnement
4. Règlement interne de la Protection des Données
5. Savoir être professionnel
6. Charte de Laïcité
7. Autorisation Droit à l'image
8. Signature de l'Attestation Remise de documents

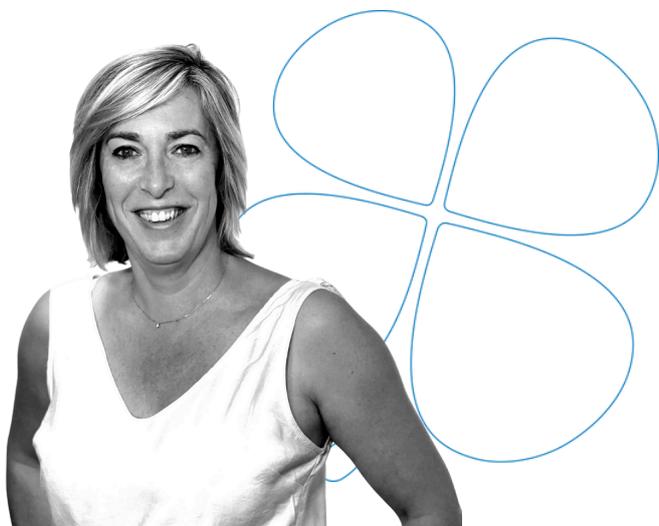
III – MODALITES D'EVACUATION EN CAS D'URGENCE

IV – HORAIRES ET CONTACTS

V – INFOS & RÉSEAUX

1. Retrouvez-nous sur les réseaux

MESSAGE DE BIENVENUE



Sandra Gicquère

Directrice Générale Envergure

Bienvenue chez Envergure, là où le potentiel humain prend tout son sens et où chaque individu est au cœur de notre démarche.

Dans le monde en perpétuelle évolution qui est le nôtre, le véritable trésor réside en chaque personne, en ses compétences, en ses aspirations.

Et nous sommes là pour révéler ce trésor.

Nous croyons fermement que c'est à travers la valorisation et l'épanouissement de chaque individu que se construit l'avenir.

Chaque parcours est unique, et mérite une attention sur-mesure pour offrir à chacun les outils, les connaissances et la confiance nécessaires pour naviguer avec succès dans le monde professionnel. Envergure n'est pas qu'un nom.

C'est une promesse. Une promesse d'écoute, d'engagement et de transformation. Nous nous engageons à être à vos côtés, à vous élever vers de nouveaux horizons, à faire rayonner vos compétences et à construire, ensemble votre travail.



À PROPOS D'ENVERGURE

1. L'HUMAIN, AU CŒUR DE TOUS NOS PROJETS

Depuis 1987 **ENVERGURE**, favorise l'épanouissement professionnel de chacun, en accompagnant les différentes phases de transitions, d'évolution de nos candidats par le biais de nos solutions faites sur mesure, en revendiquant «**LE TRAVAIL POUR TOUS**».

Filiale du **Groupe Actual**, nous pensons que le travail est une force pour tous. Notre devise «**Construisons ensemble votre travail**» reflète notre vision selon laquelle la valeur travail est indissociable d'un engagement humaniste.

Convaincus de l'utilité de notre action, nous accompagnons les hommes et les femmes pour qu'ils se réalisent dans le travail. Guidés par un esprit entrepreneurial et militant, nous mettons tout en œuvre pour réussir la rencontre entre les candidats et les entreprises.

Chez Envergure, nous croyons qu'une réussite professionnelle passe par un accompagnement et une formation. Notre enjeu est de sécuriser les parcours professionnels de nos bénéficiaires afin de développer leur autonomie et leurs capacités à s'intégrer au marché du travail durablement.

Nous nous engageons à révéler vos compétences, alors valorisons ensemble le potentiel qui est en vous !

2. NOS VALEURS

- **HUMAIN**

Envergure place l'humain au centre de chacun des projets pour construire des parcours sur-mesure, innovants et adaptés à chaque besoin. Avec une organisation "orientée client", Envergure place votre satisfaction au cœur de l'action.

- **BIENVILLANCE**

Envergure travaille au service des candidats que nous accompagnons. Ainsi, nous nous engageons à traiter avec respect, équité et déontologie l'ensemble de nos bénéficiaires.

- **DISPONIBILITÉ**

Nos collaborateurs s'engagent au quotidien pour établir une relation de confiance afin d'accroître les compétences et favoriser la concrétisation de votre projet professionnel. Parce que votre avenir est important, toutes nos équipes travaillent au quotidien pour votre réussite !

Le respect des personnes que nous recevons est primordial et indispensable : il est synonyme de considération et de bienveillance et permet de poser les bases d'un échange constructif.

- **ADAPTABILITÉ**

La diversité des compétences, l'écoute et la réactivité de nos collaborateurs, nous permettent de répondre à vos attentes. Nous concevons des dispositifs modulaires, sur mesure, faits avec et pour vous, pour tous les profils et dans tous les bassins de l'emploi.

- **PROXIMITÉ**

En collaboration avec les différents acteurs de l'emploi, Envergure répond aux mutations sectorielles de chaque territoire en anticipant les besoins en compétences et en proposant des solutions innovantes.

- **QUALITÉ**

Nous plaçons la satisfaction au cœur de notre métier avec des processus de travail rigoureux, encadrés par nos certifications qualité. Envergure est engagé dans une démarche d'amélioration continue afin de garantir l'implication de l'ensemble des collaborateurs et l'adaptation à chaque situation.

3. NOS MISSIONS

Salariés, personnes inscrites à France Travail ou entreprises, les équipes de **ENVERGURE** mettent leur expertise à votre service afin de vous aider à :

- Envisager et préparer votre reconversion professionnelle
- Construire votre projet professionnel et le vérifier
- Vous former
- Favoriser votre accès à l'emploi
- Recruter

Les missions de **ENVERGURE** c'est également de combattre par des actions, méthodes et outils innovants certains motifs de discriminations tels que le sexe, l'âge, le handicap, l'illettrisme, ...

En savoir plus ? : <https://www.envergure.eu/qui-sommes-nous/>

4. NOS ENGAGEMENTS ENVERS L'ACCUEIL EN FORMATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les actions de **ENVERGURE** s'inscrivent dans le respect de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et contribuent à favoriser l'égalité des chances en formation en prenant en compte la diversité des besoins des apprenants.

Au sein de notre structure, les missions d'accueil, d'intégration et de suivi des personnes en situation de handicap sont articulées autour de deux acteurs spécifiques :

Pour étudier vos besoins spécifiques d'aménagement, contactez le Référent Handicap : via votre formateur référent.

5. NOS ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES DÉDIÉES ET NOS FORMATEURS

Nos engagements envers la qualification de nos formateurs :

Pour chacune des formations proposées, nous mettons à votre disposition une équipe dédiée, constituée de conseillers, psychologues, formateurs consultants partenaires, autres intervenants experts et spécialistes dans la conception et la réalisation des parcours d'accompagnement et de formation.

Nos intervenants sont recrutés sur des critères de connaissances « Métier », en lien avec leur domaine d'intervention, leurs aptitudes à accompagner et transmettre des connaissances et savoir-faire reconnus.

Ils sont titulaires de qualification professionnelle et d'expérience dans l'accompagnement, l'orientation, l'insertion et l'animation de prestation et de formation, en présentiel ou en distanciel.

Dans le cadre de nos engagements qualité, **ENVERGURE** veille à la professionnalisation et au développement des compétences de ses équipes pédagogiques dédiées.



MES DOCUMENTS

1. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Règlement intérieur de l'établissement applicable aux personnes en formation et stagiaires de la formation professionnelle
(Articles L.6352-3 et R.6352-1 du Code du travail)



Télécharger le règlement intérieur

2. MÉMO : QUE FAIRE EN CAS D'ABSENCE

- J'ai un imprévu et je ne peux pas me rendre en formation.
Je préviens mon centre de formation dans les plus brefs délais par téléphone en appelant le 03 83 31 29 37 et j'envoie un mail à mon formateur référent. Je fournis un justificatif officiel dans les 48h suivant mon absence.
- J'ai une absence planifiée. J'adresse un mail à mon formateur référent pour l'informer de la ou des dates d'absences prévues. Je fournis un justificatif officiel dans les 48h suivant mon absence.

MOTIF ABSENCE	JUSTIFICATIF À PRODUIRE
Santé (maladie ou RDV médical)	Arrêt de travail
Formation	Attestation d'entrée en formation
Emploi	Copie du contrat de travail
Enfant malade	Certificat médical
Autres : justice, permis de conduire, entretien de recrutement, etc.	Courrier de convocation...

Toute absence, quel qu'en soit le motif, devra être justifiée par un écrit officiel dans les plus brefs délais, conformément au règlement intérieur.

Article 3 – Assiduité, absence

Les personnes bénéficiant du statut de stagiaire de la formation professionnelle (livre 3 de la 6ème partie du code du travail) ouvrant droit à une rémunération selon les articles L6341-1 à L6341-12, sont tenus de suivre l'ensemble du parcours : entretiens individuels, séances d'évaluation et de réflexion, travaux pratiques, visites et stages en entreprise, et plus généralement, toutes les séquences programmées par le centre de formation, avec assiduité et sans interruption. La présence à toutes les séances est obligatoire.

Toute absence, quel qu'en soit le motif, devra être justifiée par un écrit officiel dans les plus brefs délais.

Quel que soit son statut, chaque participant devra en cas d'absence en cours :

- Prévenir le centre de formation dans la demi-journée ;
- Fournir un justificatif officiel de l'absence sous 48h.

Tout manquement à ces obligations sera signalé pourra avoir des incidences sur la rémunération versée.

3. CHARTE EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ENVERGURE est engagé dans une démarche en faveur de l'environnement avec aujourd'hui l'enjeu de répondre à nos obligations au regard de la réduction de l'impact de nos activités sur l'environnement. Notre démarche est globale, elle prend en compte l'ensemble de nos activités, s'adresse aux salariés ainsi qu'aux personnes accueillies dans le cadre d'un accompagnement ou d'une formation.

Ainsi, en rejoignant ENVERGURE, vous êtes invité à :

- signer la Charte en faveur de la protection de l'environnement

Cette dernière présente les engagements et actions identifiées pour protéger l'environnement et limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Ces actions feront l'objet d'un bilan annuel, les résultats seront partagés sur le site web de ENVERGURE ; elles seront transmises à l'Etat et nos financeurs dans le cadre du Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES).

	ENVERGURE S'ENGAGE À	LES PERSONNES ACCUEILLIES S'ENGAGENT À
AXE PÉDAGOGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Poser un cadre pédagogique assurant un fonctionnement global adapté et intégrant de manière transversale le développement durable, • Donner les moyens pédagogiques nécessaires à l'apprentissage ; • Être à l'écoute et se rendre disponible pour les participants • Respecter nos engagements • Développer des partenariats pédagogiques permettant la meilleure adéquation possible entre les contenus dispensés et les réalités du monde du travail, 	<ul style="list-style-type: none"> • Être acteur de sa formation en s'impliquant dans ses apprentissages, • Être une personne ressource pour les autres participants • Être respectueux des salariés de l'organisme : non-agression et vouvoiement
AXE ENVIRONNEMENTAL	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les participants aux enjeux de protection de l'environnement • Impliquer les participants dans des actions concrètes DD : déplacements domicile travail avec le covoiturage ou l'utilisation des transport en commun, économie d'énergie : gestion de l'eau, gestion des consommables, le tri et valorisation des déchets, économie circulaire, réemploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux actions liées au DD mises en place au sein de l'organisme : déplacements domicile formation avec le covoiturage ou l'utilisation des transport en commun, économie d'énergie : gestion de l'eau, gestion des consommables, le tri et valorisation des déchets, économie circulaire, réemploi, • Être porteur de nouvelles idées et les partager.
AXE SOCIÉTAL	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des conditions d'accueil et de travail favorisant une intégration qualitative des participants • Proposer un tutorat adapté permettant un suivi adapté aux besoins des participants en entreprise, • Mettre en œuvre tous les moyens permettant de maximiser les possibilités d'intégration durable en emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir informer son référent/formateur/conseiller de l'avancée de ses démarches ainsi que des difficultés rencontrées dans ce cadre, • Respecter par un comportement exemplaire les moyens mis en œuvre par l'organisme de formation et par les financeurs de l'action.

La présente charte est communiquée à l'entrée en formation.

Chaque personne attestera en être destinataire et confirmera sa lecture, compréhension et accord.

L'attestation de « Remise de document » signée sera conservée par le Référent.

4. NOTRE POLITIQUE EN MATIÈRE DE PROTECTION DE VOS DONNÉES

ENVERGURE s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soient conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, en matière de protection des données. Notre politique de protection des données personnelles décrit la manière dont ENVERGURE traite les données à caractère personnel des utilisateurs, de leur inscription jusque leur suivi post-formation. La politique de protection des données personnelles fait partie intégrante des Conditions Générales d'Utilisation de nos outils en ligne, de notre plateforme LMS ou de tout autre système informatique de gestion de formation et support informatique pédagogique nécessaires dans la mise en œuvre d'une action de formation.

Quelles données personnelles sont collectées et pour quelles finalités ?

Lors de votre demande d'inscription, nous collectons et traitons des données à caractère personnel vous concernant notamment votre nom, prénom, adresse postale, date de naissance, adresse mail, téléphone fixe et/ou portable, statut... et toute autre information que vous souhaitez porter à notre connaissance. Afin de justifier de votre identité, il vous sera demandé une pièce d'identité officielle et une photo récente. Ces données sont collectées dans le cadre de votre recrutement, positionnement, inscription, tout au long de votre parcours de formation et durant le suivi post-formation. Ces données nous permettent de vous créer des accès aux outils en ligne et outils informatiques nécessaires à votre formation. ENVERGURE utilise des méthodes permettant d'analyser les cours suivis, les chapitres et exercices complétés. Ces données sont utilisées pour suivre votre progression et mettre en place des statistiques.

Tout traitement de données personnelles qui n'entre pas dans le cadre juridique est interdit.

Quelle est la durée de conservation de vos données personnelles ?

Vos données sont conservées pendant une durée conforme aux dispositions légales, pour une durée proportionnelle à leur finalité ou selon les exigences des financeurs. Afin de permettre aux membres de récupérer leur compte en cas d'oubli de mot de passe, votre e-mail est conservé par sécurité. Il est néanmoins possible de le supprimer.

Vos données sont-elles partagées avec des tiers ?

Les données collectées par ENVERGURE sont partagées avec le financeur de l'action et les sous-traitants nécessaires à la gestion des prestations délivrées par Envergure. Envergure contractualise avec tous ses sous-traitants afin de garantir le respect du RGPD autour des traitements réalisés avec vos données personnelles.

Seules les personnes dûment habilitées pourront avoir accès à vos données personnelles à des fins de formation ou administrative. En aucun cas, ENVERGURE ne vend ni ne loue vos données personnelles à des tiers à des fins de marketing.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification ou suppression à tout moment en écrivant à dpo@envergure.eu. Vous trouverez plus d'informations relativement à la gestion de vos données sur notre site internet en cliquant sur le lien suivant : [«données personnelles»](#) ou directement dans le footer du site internet www.envergure.eu

Quels sont vos droits ?

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification et de rectification des informations vous concernant. La suppression des données ne sera possible qu'à l'issue de la formation ou à l'abandon de celle-ci.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez adresser un mail dpo@envergure.eu

Si vous estimez après avoir contacté le DPO que vos droits « Informatique et Liberté » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

- Droit d'accès, droit de rectification (cf. art.15 et art.16 du RGPD) Un bénéficiaire ayant un compte a la possibilité de modifier ses données en envoyant un mail à dpo@envergure.eu en communiquant les données à modifier.
- Droit de suppression (cf. art.17 du RGPD) ENVERGURE assure la suppression des données à caractère personnel figurant dans tout document ou dans tout fichier informatique établi à l'occasion de l'exécution de la formation ou du suivi du stagiaire conformément aux dispositions légales, pour une durée proportionnelle à leur finalité ou selon les exigences des financeurs ; à l'exception de tout document ou pièce justificative que ENVERGURE est tenu de conserver pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires envers le financeur et les services de l'Etat.
- Gestion du consentement : La création d'un accès avec des données personnelles sur l'espace partagé dédié est obligatoire afin de mettre en place les accès à votre messagerie interne et l'accès à notre plateforme de formation à distance. L'accès à la formation fait office de consentement.

Les principes de base du RGPD de ENVERGURE :

- Transparence, équité, laïcité du traitement. Tout traitement de données personnelles qui n'entre pas dans le cadre juridique est interdit
- Limitation des finalités et minimisation des données. Le traitement doit avoir des finalités spécifiques, explicites et légitimes : adéquates, pertinentes et limitées au nécessaire.
- Exactitude, limitation de la conservation, intégrité et confidentialité. Obligation de rectifier ou d'effacer les données inexactes, de ne pas les conserver plus longtemps que nécessaire, la protection contre le traitement non autorisé ou illicite et contre la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle, à l'aide de mesures techniques ou organisationnelles appropriées.
- Responsabilité : Le responsable du traitement doit être en mesure de démontrer la conformité des activités de traitement avec ces principes de base.

Le présent règlement est communiqué à l'entrée en formation.

Chaque bénéficiaire attestera en être destinataire et confirmera sa lecture, compréhension et accord.

L'attestation de « Remise de document » signée sera conservée par le *Référent*.

5. SAVOIR ÊTRE PROFESSIONNEL

CAPACITÉ D'ADAPTATION

Avoir la capacité à s'adapter à des situations variées et à ajuster à des organisations, des collectifs de travail, des habitudes et des valeurs propres à l'entreprise.

TRAVAIL EN ÉQUIPE

Travailler avec les autres de manière solidaire en contribuant au travail de l'équipe par ses idées et ses efforts.

SENS DE LA COMMUNICATION

C'est le fait de transmettre des informations avec clarté, mais aussi d'échanger et d'écouter activement, tout en faisant preuve d'ouverture d'esprit.

CAPACITÉ DE DÉCISION

La capacité de décision se caractérise par l'aptitude à juger un choix plus intéressant qu'un autre en ce qui concerne un paramètre précis. Savoir prendre une décision c'est bien mais si cela se fait au bon moment c'est encore mieux.

RIGUEUR

Faire preuve de rigueur c'est être précis, appliqué et performant dans son travail, va souvent de pair avec le sens de l'organisation.

CURIOSITÉ

Être curieux, c'est s'ouvrir à un environnement nouveau et faire preuve d'intérêt. Être non seulement intéressés par l'entreprise, mais aussi désirer «participer» au développement de cette dernière.

PRISE DE RECUL

Prendre du recul c'est prendre le temps de s'interroger pour forger minutieusement sa réflexion. En relativisant une situation, on garde son calme et renforce sa confiance en soi pour prendre la bonne décision.

GESTION DU STRESS

Savoir gérer son stress est intimement lié aux techniques d'organisation du travail. C'est simplement la faculté à garder le contrôle de toutes les situations irritantes, imprévues et stressantes.

CAPACITÉ À FÉDÉRER

La faculté à donner du sens à ce que fait cette équipe. Cela consiste à bien connaître ses collaborateurs afin de réaliser un objectif commun, mais aussi à être impliqué dans vos projets, afin de dynamiser le processus de fabrication.

AUTONOMIE

Se prendre en charge, selon ses responsabilités de façon à poser des actions au moment opportun dans un contexte déterminé.

SENS DE L'ORGANISATION

Il s'agit d'être ordonné et de planifier vos tâches minutieusement pour ne rien laisser au hasard. Être organisé c'est aussi anticiper les futurs aléas et être préparé à toute éventualité.

FORCE DE PROPOSITION

Être force de proposition rassure sur la qualité d'idées nouvelles qui régneront dans l'entreprise. C'est aussi la preuve que vous êtes un candidat créatif, qui se renouvelle sans cesse et qui cogite pour trouver la solution miracle.

PERSÉVÉRANCE

Être persévérant ce n'est pas seulement montrer que vous en voulez. C'est aussi apporter la preuve d'une certaine constance et ténacité. Continuer à travailler et à accomplir des actions pour atteindre un but, sans se laisser affecter par les obstacles.

RÉACTIVITÉ

Être réactif c'est montrer que vous êtes intéressé par vos missions, mais au-delà de ça, c'est laisser entrevoir que l'on peut être efficace dans son travail. Elle donnera une dimension supplémentaire de productivité.

6. CHARTE DE LAÏCITÉ



La France est une République laïque et démocratique. Elle assure l'égalité devant la loi et respecte les croyances de tout le monde.



L'Etat est neutre, cela signifie qu'il est séparé de toute conviction religieuse ou spirituelle.



La laïcité garantit la liberté de croire ou de ne pas croire. Chacun peut s'exprimer librement dans le respect de l'autre.



La laïcité concilie la liberté, l'égalité et la fraternité. Elle a le souci de l'intérêt général et du vivre ensemble.



La République assure le respect de tous les principes énoncés dans cette Charte, au sein des établissements.



ENVERGURE protège les stagiaires de toute pression qui les empêcherait de faire leurs propres choix.



La laïcité assure aux stagiaires l'accès à une culture commune et partagée.



Dans le centre de formation, les stagiaires peuvent s'exprimer librement dans la limite du bon fonctionnement du centre et du respect des valeurs républicaines.



L'organisme ENVERGURE rejette toutes les formes de violence et de discriminations. L'égalité entre filles et garçons est garantie dans le centre de formation.



Le personnel ENVERGURE doit faire connaître aux stagiaires le sens et les valeurs de cette Charte. Il doit veiller à leur bonne application.



Le personnel ENVERGURE a un devoir de stricte neutralité : il ne doit pas manifester ses convictions dans le cadre de ses fonctions.



Les enseignements sont laïques. Tous les sujets peuvent être abordés. La religion ou l'avis politique d'un stagiaire ne l'autorise pas à s'opposer à un enseignement.



On ne peut pas s'opposer aux règles applicables au sein du centre de formation à cause de son appartenance religieuse.



Le règlement intérieur est respectueux de la laïcité. Tous signes extérieurs manifestant une appartenance religieuse de manière excessive sont interdits.



Tous ensemble, les stagiaires contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur centre de formation.

7. AUTORISATION DROIT À L'IMAGE

Par la présente attestation contre signée, j'autorise ENVERGURE à disposer de mon image et de mes propos (photographies /vidéos, interviews et images fixes) et à utiliser mon nom et prénom (dans le cadre de mon droit au respect de la vie privée précisé dans l'article 9 du Code Civil).

Ces enregistrements peuvent être utilisés en toute ou partie sur les supports de communication déployés par ENVERGURE (site internet, réseaux sociaux, plaquettes, flyers, vidéos, presse, supports de communication événementielle, etc ...).

J'accorde cette autorisation à titre gracieux durant toute ma présence au sein de la structure, et jusqu'à 5 ans dans le cadre d'un support de communication justifié par un investissement (tel qu'une vidéo corporate).

Pour toute modification ou annulation de ce consentement avant la fin de la durée d'autorisation, une demande devra être faite expressément par écrit à contact@envergure.eu

La présente attestation est communiquée à l'entrée en formation.

Chaque bénéficiaire attestera en être destinataire et confirmera sa lecture, compréhension et accord.

L'attestation de « Remise de document » signée sera conservée par le Référent.

8. ATTESTATION REMISE DE DOCUMENT

La signature de ce document attestera de la remise, lecture, compréhension et acceptation par chaque destinataire des documents suivants :

- Livret accueil dont : *Règlement intérieur, Charte en faveur de l'Environnement, Politique en matière de protection de vos données, Autorisation droit à l'image, Charte de laïcité.*

Pour toute modification ou annulation de ce consentement avant la fin de la durée d'autorisation, une demande devra être faite expressément par écrit à contact@envergure.eu



MODALITES D'EVACUATION EN CAS D'URGENCE

NUMÉROS D'URGENCE

POLICE NATIONALE : **17**

POMPIERS : **18**

SAMU : **15**

NUMÉROS GRATUITS

ADDICTIONS DROGUES ALCOOL INFO
SERVICE : **0 800 23 13 13**

NON AU HARCÈLEMENT : **30 20**

SIDA INFO-SERVICE : **0 800 840 800**

JEUNES VIOLENCES ÉCOUTE : **0 800 202 223**

ALLÔ ENFANCE EN DANGER : **119**

LUTTE CONTRE LES DANGERS NUMÉRIQUES /
CYBER HARCÈLEMENT : **30 18**

FEMME VICTIME DE VIOLENCES : **39 19**

Le plan d'évacuation est accessible sur le panneau d'affichage de votre site et les issues de secours sont signalées.

En cas de déclenchement de l'alarme incendie pendant une séance de formation, vous devez suivre les consignes de votre formateur. En dehors d'une séance, vous devez procéder de même :

- Quitter l'espace de formation ou bureau en laissant vos affaires, ne pas vous écarter du groupe ou de votre conseiller,
- Emprunter le trajet qui est affiché dans tous les couloirs et matérialisé par des flèches directionnelles,
- Rejoindre le plus rapidement possible le point de rassemblement qui se trouve à l'extérieur des locaux

Des déclencheurs de l'alarme sont installés dans les couloirs en cas de constat d'un départ de feu, ainsi que des extincteurs.



HORAIRES & CONTACTS

HORAIRES D'OUVERTURE :

Les équipe de ENVERGURE vous accueillent :



DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H00 ET 12H30 & DE 13H30 À 17H00

NOUS CONTACTER :

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter via ces différents canaux :



CONTACT@ENVERGURE.EU

01 86 26 63 90



TROUVEZ UN CENTRE



Si vous avez des réclamations, nous pouvez nous en faire part sur le site internet
www.envergure.eu
dans la rubrique
Nous contacter



INFOS & RÉSEAUX

1. RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX

ENVERGURE vous accompagne dans vos projets d'évolutions, de transitions professionnelles et de formation.

En savoir plus ?
Rendez-vous sur

<https://www.envergure.eu/nos-reseaux>





01 86 26 63 90

www.envergure.eu

contact@envergure.eu

23 rue Olivier Metra, 75020 PARIS